



ARRETE DU MAIRE

N° 26.DFCP.838

OBJET : Acte de nomination du mandataire

Régie de recettes et d'avances enfance Activités sportives – Sous-régie activités sportives

Modifications à compter du 10/09/2026

Le Maire de la Ville de Pertuis (Vaucluse),

Vu la décision en date du 14 décembre 2022 instituant une régie de recettes et d'avances enfance et activités sportives et la décision du 15 décembre 2022 instituant la sous-régie de recettes des activités sportives ;

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire du 3 septembre 2026 ;

Vu l'avis conforme du régisseur en date du 1er septembre 2026 ;

Vu l'avis conforme du mandataire suppléant en date du 1er septembre 2026 ;

ARRÊTE

Article 1 : Mmes Rico Fabienne et Malbos Sandrine sont nommées mandataires de la sous-régie de recette et d'avance Enfance et activités sportives avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci ;

Article 2 : Les mandataires ne doivent pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la sous-régie de recette Activités sportives sous peine d'être constituées comptables de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Nouveau Code pénal ;
Ils doivent les encaisser selon les modes de recouvrement prévus par l'acte constitutif de la sous-régie ;

Article 3 : Les mandataires sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle.

Ampliation en sera transmise à :

- Monsieur le Trésorier Principal.

Affiché

30 SEP. 2026

Fait à PERTUIS, le 9 septembre 2026

Pour le Maire,
L'adjoint délégué

Naïs MENGIN | 1ere Adjointe


Le 10 sept 2026

Les mandataires suppléants
de la sous-régie
Signatures précédées de la formule
Manuscrite « Vu pour acceptation »

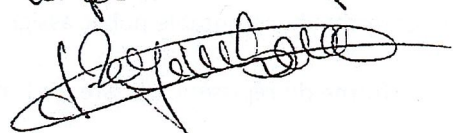
Vu pour Acceptation


Vu pour acceptation


Le régisseur titulaire et les mandataires
suppléants

Signatures précédées de la formule
manuscrite « Vu pour acceptation »

" Vu pour acceptation "


" Vu pour acceptation "


" Vu pour accepter "
